

Conseil du 19 juin 2015

Maison médicale

Les travaux devraient débuter en janvier 2016. Le projet, entièrement piloté par la Semcoda, prévoit l'implantation des cabinets médicaux au rez-de-chaussée du bâtiment et de neuf logements T2 et T3 à l'étage. Le maire a indiqué qu'une réunion avec les professionnels de santé s'est déroulée début juin au cours de laquelle les grandes lignes de la future organisation ont été présentées.

Sur 680 m² seront aménagés : trois cabinets pour les médecins, un bloc pour un ostéopathe, une sage-femme et un podologue et un autre pour le cabinet infirmier. Un autre bloc est prévu pour les dentistes et un dernier espace sera réservé au kinésithérapeute. Un cabinet pour accueillir des professionnels de santé polyvalents ainsi qu'une salle de réunion sont également envisagés.

Accueil des gens du voyage

Parmi les autres points évoqués, le conseil a accepté à l'unanimité de vendre à la communauté de communes une parcelle de 9 810 m² appartenant à la commune au prix de 0,30 €/m² afin de lui permettre d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Cimetière

Concernant le cimetière, il a validé les nouveaux montants des tarifs des concessions proposés ainsi que l'acquisition d'un nouveau logiciel destiné à numériser la gestion du cimetière actuellement effectuée manuellement.

Zone des Bottières

Le conseil a également donné un accord de principe pour lancer une consultation auprès d'un cabinet d'urbanisme afin d'assister la commune dans la façon d'urbaniser et d'aménager la zone des Bottières, située entre la route la Madeleine et la rue Janin, et celle des Marchands.

Voirie

Un point sur les travaux a ensuite été fait par l'adjoint en charge de la voirie. Ceux concernant les carrefours du Creux et de la Lye vont démarrer le 6 juillet. Ils seront réalisés par l'entreprise Socafil pour un montant de 285 000 €. La mise en enrobé de la rue du Paget devrait intervenir d'ici une dizaine de jours. Quant aux travaux connexes à l'aménagement foncier, ils sont pratiquement terminés ; ne restent que les plantations qui seront effectuées en novembre.

Environnement

Enfin, on retiendra qu'une réflexion est actuellement menée sur le devenir des courts de tennis, peu utilisés, et l'aménagement de leurs abords.

En information, le maire a signalé que la poste sera fermée du 10 au 22 août .